



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/21-907-129 du 08/11/2021

APPEL A CANDIDATURE : REFERENT DEPARTEMENTAL DECROCHAGE SCOLAIRE

Destinataires : Mesdames et messieurs les coordonnateurs MLDS, PSYEN, DCIO, CPE

Dossier suivi par : M. BOURDEAUD'HUY - DRRH - Tel 04 42 91 70 50 - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature de la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale des Bouches du Rhône qui recherche un référent départemental décrochage scolaire.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

**Poste spécifique
Réfèrent Départemental Décrochage scolaire**

| | | |
|---|--|--|
| Lieu d'exercice | DSDEN 13 | |
| Discipline de poste concernée | Prévention du décrochage – développement de la persévérance scolaire Profil : coordonnateur MLDS , Psy EN, DCIO, CPE. | |
| Intitulé du poste : | Réfèrent départemental décrochage scolaire | |
| Mission particulière demandée au titulaire du poste : | Sous l'autorité fonctionnelle et hiérarchique du directeur académique et en étroite relation avec la DRAIO, le réfèrent départemental décrochage scolaire porte la déclinaison départementale de la politique nationale et de la région académique de persévérance scolaire. A ce titre, il assure prioritairement la mise en œuvre et le suivi du plan « Marseille en Grand » pour ce qui relève du développement des microstructures. En lien avec l'ensemble des acteurs académiques, il coordonne différents dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire dans le département (dispositifs relais, micro-structures, dispositifs portés par la MLDS). | |
| Nombre d'heures : | Le poste est à temps plein (1607 heures par an). | |
| Activités | <p>Mise en œuvre de la politique ministérielle et de région académique de persévérance scolaire.</p> <p>Mise en œuvre et suivi des micro-structures dans le cadre du plan de développement de ces structures sur la ville de Marseille.</p> <p>Participation à la réflexion sur la répartition territoriale des micro-structures en fonction des besoins et affectation des élèves dans ces dispositifs en lien avec la division des élèves de la DSDEN.</p> <p>Participation hebdomadaire au GPDS départemental et suivi du tableau de bord afférent.</p> <p>En cohérence avec la politique régionale portée par la DRAIO et sous la responsabilité des IEN-IO :</p> <p>Animation de l'équipe départementale des coordonnateurs MLDS et suivi des formateurs, calendrier des échéances et organisation du travail en lien étroit avec la DRAIO.</p> <p>Animation départementale des PSAD, des dispositifs des FOQUALE et des GPDS de réseau, suivi de la mise en œuvre de l'obligation de formation.</p> <p>Participation aux autres actions et dispositifs de lutte contre le décrochage : dispositifs relais, internat de la réussite...</p> <p>Développement des partenariats avec les autres administrations de l'Etat, les collectivités territoriales et les associations</p> <p>Elaboration d'outils et d'indicateurs de pilotage et de suivi (effectifs, budgets, suivi du personnel, des élèves ...)</p> | |
| | Connaissances particulières | Capacités |
| | <p>Très bonne connaissance du système éducatif et de ses missions, des textes officiels sur le décrochage.</p> <p>Bonne connaissance des dispositifs et enjeux de la lutte contre le décrochage</p> <p>Bonne connaissance de l'enseignement pour des publics décrocheurs ou décrochés</p> | <p>Représenter l'Institution avec loyauté</p> <p>Organiser le travail en équipe</p> <p>Développer les partenariats</p> <p>Rédiger notes – synthèses et bilans</p> <p>Réactivité et disponibilité</p> <p>Maîtriser les outils informatiques et de communication</p> <p>Mobilité géographique au sein du département</p> |

| | |
|---------------------------------|--|
| Modalités de candidature | Les personnes intéressées sont invitées : - à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante : veronique.blua@ac-aix-marseille.fr Date limite de dépôt des dossiers : 22 novembre 2021 Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien. |
|---------------------------------|--|